



Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien (CCIPPP)

**Avec le soutien de la Fédération internationale des ligues
des droits de l'Homme (FIDH)**

**Rapport d'une mission internationale d'information
Naplouse, Jénine, avril 2002
Témoignages**



Naplouse, 15 avril 2002

**Rapport d'une mission internationale d'information
Naplouse, Jénine, avril 2002
Témoignages**

Sommaire

PRESENTATION.....4

RAMALLAH ET NAPLOUSE.....6

- Témoignage de Maryvonne BARGUES, psychiatre
- Bombardement d'un centre de soins du Croissant Rouge
- Témoignages du Dr Isham Elnana, chef du département gynécologie-obstétrique et du Dr Mohammad Sartawi, gynécologue.

JENINE.....16

- L'attaque du camp de JENINE, témoignage de Bruno DALBERTO
- Témoignage du Dr Jamal El Hamad, responsable de l'Union of Palestinian Medical Relief Center à Jénine.
- Témoignage de Chivvis Moore recueilli le 18 avril 2002 par Pierre SALY
- Destruction d'infrastructures civiles, témoignage de Marie Claude Bouyssi
- Le récit de M Mohamed Abou Khaled, directeur de l'hôpital de JENINE:

Rapport d'une mission internationale d'information
Naplouse, Jénine, avril 2002
Témoignages

Si la Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien a décidé avec le soutien de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme de publier les témoignages recueillis par les membres de la 13^{ème} et 14^{ème} mission civile, c'est parce que dans leur brutalité, ils illustrent mieux que tous discours ce que fut l'opération militaire menée par l'armée israélienne. Au prétexte de répondre à des attentats commis sur des civils israéliens, attentats dont il faut réaffirmer le caractère intolérable, c'est toute une population qui a été atteinte. C'est toute l'infrastructure civile de l'autorité palestinienne qui a été visée. La "correction" ainsi infligée n'est plus alors l'expression d'un souci de sécurité mais la volonté délibérée de ramener les palestiniens à un état de survie.

Dans ces conditions, le débat sur le nombre de morts, qu'il s'agisse de civils ou de militants ou de militaires, n'a plus qu'une importance relative : chaque mort est de trop.

Les missions comprenaient les personnes suivantes : José-Luis Moraguès, Bruno Dalberto, Arlette Girardot, Benoît Bertrand, Huguette Lagarde, Joan Avalos, Estelle Madray, Pierre Doury, Pierre Saly, Michelle Saly, Jean-Philippe Calvel, Jacques Thebaut, Nicolas Schmitz, Caroline Serré, Abdelkarim Sarouli, Marie-Claude Bouyssi, Thierry Coulbois, Alexandrine Barontini, Pierre Saudecerre, David Lebihan, Jérôme Anconina, Serge et Danielle Mairesse.

Les missions ont atteint RAMALLAH le 14 avril 2002. Elles se sont ensuite rendues à NAPLOUSE, le 15 avril 2002 et elles sont arrivées au camp de Jénine le 18 avril 2002 où ils ont séjournés jusqu'au 24 avril 2002.

L'ensemble des témoignages qui en ressortent et les photos qui les accompagnent peuvent être décriés ou contestés; il reste que même à supposer erreur ou exagération, les faits relatés sont concordants et suffisamment précis pour qu'ils méritent publication. De plus, l'enquête de l'O.N.U. n'a pas pu avoir lieu. Il faut souligner, à cet égard, l'intolérable comportement d'un gouvernement qui empêche que la vérité soit au moins approchée en s'opposant à une délibération unanime du Conseil de Sécurité. Le mépris ainsi affiché de la légalité internationale laisse perplexe quant à la volonté du gouvernement Israélien de respecter ses engagements internationaux. Et il est parfaitement regrettable que le Secrétaire Général de l'O.N.U. ait cru devoir céder face à l'obstruction du gouvernement israélien.

On voit bien la conséquence d'une telle situation. Le gouvernement d'Israël pourra continuer à soutenir que les accusations portées contre son armée relèvent de la propagande et ceux qui seraient tentés de transformer en propagande la tragédie vécue par le peuple palestinien pourront le faire en arguant de la mauvaise foi évidente des autorités israéliennes. Seule la vérité, pourtant due aux victimes comme aux citoyens d'Israël, restera très partiellement connue. Il peut en résulter une impunité, sans doute recherchée comme telle, des auteurs de violations graves à la 4^{ème} convention de Genève et à ses protocoles additionnels.

Ces dispositions ont été, à la lecture des témoignages comme en voyant les documents visuels produits, violées de manière grave et répétée :

- En refusant les soins nécessaires aux blessés et en refusant toute aide aux personnes exposées à un grave danger (par exemple celles qui ont pu être enfouies sous les décombres), l'armée d'Israël a violé les articles 4 et 16 de la 4^{ème} convention de Genève et dans le cas des combattants, l'article 3 de la 1^{er} convention.
- En soumettant les hôpitaux à des attaques, en s'en prenant au personnel médical, en tirant sur les ambulances et en empêchant les blessés d'être soignés, l'armée d'Israël a violé les articles 16, 18, 20 et 21 de la 4^{ème} convention de Genève.
- En n'autorisant pas l'acheminement de vivres et de médicaments, c'est l'article 23 de la 4^{ème} convention de Genève qui a été violé.
- En commettant des actes de pillage et de destructions de demeures civiles, dénuées d'intérêts militaires, c'est l'article 16 de la convention de Genève qui a été violée.

Les actes ainsi perpétrés en violation flagrantes des conventions de Genève sont à l'évidence constitutifs de crimes de guerre.

En l'absence d'enquête internationale officielle, il n'est pas possible de déterminer si ces violations constituent des actes isolés ou reflètent une attitude constante. Il n'en demeure pas moins qu'ils engagent la responsabilité de l'autorité politique israélienne : en entreprenant cette action militaire au sein d'une population civile, face à des forces armées disposant d'un équipement militaire sans commune mesure avec celui de son armée, l'autorité politique israélienne a délibérément pris le risque de voir la population civile subir les conséquences gravissimes de cet engagement. De plus, en refusant la mise en œuvre de la commission d'enquête de l'O.N.U., l'autorité politique israélienne organise l'opacité sur les violations du droit humanitaire qui ont pu être commises et, dès lors, favorise l'impunité de leurs auteurs alors qu'il leur appartient de les faire sanctionner par les tribunaux compétents.

Enfin, ce document serait incomplet si un hommage n'était pas rendu, par ceux des rédacteurs du rapport qui n'en faisaient pas partie, aux membres de la 13^{ème} et de la 14^{ème} mission civile. Ils ont pris, comme d'autres missions, le risque considérable de se confronter à des forces armées sans autres but que de porter aide et assistance, et d'empêcher que l'irréparable ait définitivement lieu. Ils n'avaient pas d'autres desseins que de témoigner que les droits de l'Homme s'appliquent en tout lieu et en tout temps. Ils y ont réussi.

Les membres des missions ont rencontré Maryvonne BARGUES (membre de la mission de Médecins du monde) à l'Hôpital de Naplouse le 15 avril 2002. Maryvonne BARGUES est psychiatre; elle était déjà en contact avec des équipes de psychologues de RAMALLAH et de NAPLOUSE. Elle décrit l'état de NAPLOUSE lorsqu'elle y arrive le 9 avril 2002 :

L'arrivée à Naplouse par la route principale venant de Jérusalem, est impressionnante. Un nuage de poussière entoure le convoi, le bitume n'a pas résisté aux tanks qui au passage ont aussi troué les canalisations, arraché les pylônes électriques et téléphoniques, froissé toutes les voitures stationnées (1700 voitures détruites dans la ville) De-ci de-là des immeubles sont réduits à l'état de ruines (les bombardements font rage depuis six jours). Le plus impressionnant est le silence de mort entrecoupé des bruits de tirs ou de canonnades. Et puis, rien, personne, la ville est inerte, figée, absente à elle-même, nous avons du mal à la reconnaître.

Maryvonne BARGUES n'a pas constaté que des destructions matérielles, elle a recueilli plusieurs témoignages :

"Sur la route de Jérusalem explique-t-elle, les soldats Israéliens entourent une première maison où vivent Taghreed, Iman sa sœur, où se trouve également leur petite cousine de 8 ans Ghadeer, et les parents bien sûr, les tirs sont nombreux et menaçants. La famille va sortir pour trouver refuge chez des voisins dont la maison va aussi être l'objet de mêmes salves de tirs. Tout le quartier est ainsi encerclé par les tanks, s'ensuivra une course poursuite à la recherche aveugle du plus grand immeuble où tenteront de se regrouper une centaine d'hommes, de femmes et d'enfants... C'est alors que les tirs, jusqu'alors de mitraillettes, seront complétés par des roquettes et bientôt un missile lancé d'un hélicoptère tuera une femme, en lui éclatant la tête... les soldats envahissent alors cet incertain refuge, demandent aux hommes de se mettre nus, avant d'arrêter tous ceux de 16 à 45 ans. Alya, une jeune femme accouchera prématurément quelques heures plus tard, d'une petite fille en détresse respiratoire qu'elle appellera Kayan (ce qui signifie « être »...)

Voici brièvement résumé ce que nous raconterons Taghreed, Iman avec la complicité silencieuse de la jeune Ghadeer et aussi Alya qui nous presse de venir voir sa petite Kayen, le bébé qui tente de sortir de l'horreur vécue, cherchant avec difficulté son souffle de vie..."

Taghreed

A 16 ans, l'évocation de la tragédie vécue lui noue la gorge, elle est couverte d'éclats de missiles qui lui ont criblés le corps de taches noirâtres. La ville assiégée et sous couvre-feu n'autorise pas la présence à l'hôpital des parents réfugiés chez des voisins, leur maison étant devenu inhabitable. Dans le quartier plane toujours le même danger.

Elle se décrit comme ayant été une jeune fille heureuse dans sa famille, épanouie à l'école mais désormais envahie par la peur et le pessimisme. L'occupation avait déjà fait son œuvre, toute minime tentative de liberté d'aller et venir était assortie d'une menace et d'un danger ; l'invasion de la ville, le siège, les tanks qui pointent leur canons là où elle vit, tirent sur elle, sa famille, ses cousins, ses voisins, les avions qui bombardent nuit après nuit maintenant tout le monde éveillé et terrorisé, les annonces quotidiennes de morts de jeunes qui pourraient être ses copains, tout cela plonge Taghreed dans un monde sombre et dépourvu d'espoir. Elle dira pourtant qu'elle veut devenir journaliste, sans doute pour écrire tout ça et alerter qui la lira...

Iman

Elle est la jeune sœur de Taghreed, elle a 13 ans, elle a aussi le corps brûlé par les éclats de missiles, le visage surtout. De plus, le blast lui a fait perdre l'audition d'une oreille. Elle non plus ne connaissait pas la peur... Maintenant la terreur vécue, elle la cristallise sur sa petite cousine de 16 mois qu'elle a peur de perdre, elle ne peut s'endormir furtivement qu'à l'aube et est aussitôt réveillée par un cauchemar où elle est incapable de sauver de la mort cette petite cousine, le moindre claquement de porte fait surgir l'angoisse d'une nouvelle intrusion car dit-elle « les israéliens ne nous laisseront jamais tranquilles »....

Ghadeer

La petite cousine de 8 ans, qui a vécue la même tragédie, a écouté gravement le récit qui nous en était fait, à la veille d'une nouvelle opération visant à extraire encore un fragment de missile, elle a préféré resté dans son silence alléguant qu'elle n'avait rien à dire...

Alya

La mère de la petite Kayan, le bébé qui a ponctué la fin de la tragédie, a vécu cette échappée à la mort avec ses 3 enfants qui, dans leur course folle passant de maison vers une autre qui faussement paraissait plus « sûre » jusqu'à arriver à l'immeuble qui sera frappé par le missile, lui demandaient « maman on est morts ou vivants ? »

Emrane, Mohammed Yaïsh, Ahmad, et Mohammed J.

Ils ont entre 14 et 20 ans, habitent le camp de réfugiés d'Askar qui juxta Naplouse, le missile frappe répandant la mort pour leurs copains et pour eux le fracas dans leurs corps, cassés, brûlés... C'est le petit dispensaire du camp qui devra assurer les premiers soins de ces très

graves blessures, pendant 2 longs jours. Ce bombardement avait fait 8 morts et 8 blessés.

Pendant 2 jours l'armée empêchera les ambulances d'approcher. Quand un semblant d'autorisation leur aura été donné, elles seront à nouveau arrêtées pendant 3 heures, quatre des six ambulanciers sont admonestés, menacés d'interrogatoire au camp militaire de Huwara...

La Croix Rouge qui les accompagnait négocie leur non arrestation au prix de ne pouvoir aller secourir les blessés, seul les deux autres auront le droit de passer.

L'ambulance sera, sur le chemin de l'hôpital, une nouvelle fois arrêtée pour vérification des blessés eux-mêmes et conduite au camp militaire où les 8 jeunes sont torturés, (ceux qui en sortiront nous décriront l'horreur vécue...) 4 seront emprisonnés et 4 renvoyés enfin à l'hôpital où ils arriveront disloqués dans une souffrance que les mots ne peuvent décrire à 2 heures du matin, et ce 3 jours après que les missiles les eurent presque tués...

Emrane a non seulement le corps brûlé, le bras gauche et la jambe droite fracturés, mais de multiples fragments de missiles sont implantés dans son abdomen et son dos et ne lui laissent aucun repos possible. Il racontera, encore terrorisé, comment lors de l'interrogatoire, les soldats s'amusaient en soulevant pour les laisser retomber ses membres fracturés ce qui le faisait hurler de douleur et rire les soldats. Ces « jeux » étaient assortis d'humiliations classiques sur sa mère, l'obligation à chanter des choses obscènes, ou à dire qu'il aimait...les soldats Israéliens...après quelques heures de supplice il sera relâché et reconnu innocent...une marque rouge sur le bras...

Mohammed Yaïsh, dont le nom signifie « il vit » nous montre en larmes comment son corps fût traversé de part en part par le missile, il est à première vue presque impossible de recomposer une image mentale de ce corps écartelé : les lésions, les fractures ouvertes, les brûlures sont partout... c'est cette représentation là qu'il ne peut supporter, il en appelle à la mort pour faire taire ce trop de souffrance et effacer l'insupportable de l'image.

Quelques jours plus tard, les cauchemars l'assaillent toujours, il se réveille en hurlant : un autre missile dans son bref sommeil le brûle comme une torche vivante. Une autre fois, il rêve qu'il rentre à la maison, et passant sur le lieu de l'accident il voit son sang se répandre sur le sol. Ses compagnons de chambre tentent de l'apaiser, les hurlements ne cessent que très longtemps après...

Ahmad a 20 ans, les mêmes inhumaines blessures... cette agression brutale le renvoie à une autre subie quand il était enfant (passage à tabac par des soldats israéliens) et qui a laissé une peur diffuse et permanente en lui et un, dit-il, « vacarme » dans la tête qui peut par

moment prendre le statut de voix, celles des soldats en colère. Ces injonctions qu'il sait être en lui, se manifestent quand il cherche son sommeil et, lors de décisions importantes à prendre pour sa vie, elles le poussent à la solitude. Sur la pente mélancolique, il est sobre dans ses plaintes et se tait sur les humiliations des militaires.

Mohammed J., 17ans, son discours est simple et implacable : « nous étions tout un groupe de copains en train de rire et de discuter, quand les missiles sont tombés, j'ai vu des bras, des jambes dispersés, les copains morts en morceaux, et par-dessus tout ça, il y avait les hurlements ... je n'ai pas senti mes blessures... »

A cela s'ajoute l'empêchement d'accès aux soins :

Bassem

Il part avec un ami acheter de la nourriture, il est une heure avant l'invasion de Naplouse, ils sont ex abrupto bombardés par un hélicoptère Apache qui lui explose une jambe et le bassin, son ami est aussi sérieusement blessé. Bassem sous les tirs de roquettes sera mis dans un bus, pour attendre les secours.

La Croix Rouge et les ambulances du Croissant Rouge alertées, sont interdites de passage le premier jour...le lendemain, une coordination avec l'Armée est mise en place, ce qui n'empêchera pas les salves de tirs sur leur passage, un barrage de terre bloque le chemin...La Croix Rouge en appelle alors à la famille de Bassem pour faire un « back to back » avec leur voiture, les tirs redoublent touchant indistinctement la voiture, le CICR, et l'ambulance...Des soldats autorisent le délégué du CICR à voir Bassem, qu'ils interrogent par ailleurs pendant 1h30, puis utilisent les ambulanciers comme bouclier humain pour ratisser les maisons du quartier... à la nuit tombante l'autorisation d'aller à l'hôpital sans plus d'entrave sera enfin donnée ! Trois jours se sont écoulés... aggravant les blessures de Bassem.

L'ami mourra à même le sol d'hémorragie, personne ne pourra avoir accès à lui avant 8 jours tant les tirs interdisaient toute approche.

Hani

Il a 20 ans, il est dans la vieille ville quand les bombardements détruisent des maisons entières avec leurs habitants, il tente de secourir un copain qui mourait sur le chemin, il recevra une balle dans la jambe gauche. L'ambulance est une fois de plus, interdite de passage. Il restera 3 jours à l'hôpital de campagne, avant de pouvoir aller à l'hôpital Raffidia, où l'amputation sera la seule solution aux soins trop tardifs.

Souna

Elle était à la maison avec son père, les tanks passent, ainsi qu'un bulldozer qui commence à détruire la maison des voisins, elle entrouvre sa porte, les tanks tirent tous azimuts, elle n'a que le temps de se retourner elle est touchée dans le dos jusqu'à la plèvre et dans le bassin, le Père est également touché par un éclat de l'obus. Souna restera ainsi perdant son sang pendant 2 jours avant que l'ambulance soit autorisée à venir... Durant ces 2 jours elle ignorera que son Père est mort.

Les enfants sont eux aussi victimes :

Névine

Elle a 7 ans, les yeux embués de larmes, ne comprend pas non plus. Après douze jours de couvre-feu, l'autorisation de sortir est donnée pour une durée de 2 heures, mais l'heure annoncée par le porte-voix des soldats ne disait pas si cette heure était israélienne ou palestinienne (Les autorités israéliennes ont décrété une heure de décalage par rapport à l'heure palestinienne)... Névine était sur le pas de la porte avec d'autres à son heure à elle... Elle fût touchée à bout portant au niveau du bassin...

Saleh

Il racontera à la manière d'un dramaturge plein d'humour, qu'il y a 1 mois et demi lors de la première invasion du camp de réfugiés de Balata (limitrophe de Naplouse), « il avait très peur » les soldats défoncent la porte de sa maison s'y installent, « rigolant, fumant et buvant du café ». La famille est bloquée dans une des pièces, le chat de Saleh en sort en miaulant, les soldats l'imitent, les enfants croyant spontanément à une seconde de complicité sourient, c'est alors qu'un soldats tue froidement le chat.

La famille se réfugie ensuite dans la maison de l'oncle, censée être moins ciblée, mais un bulldozer la démolira. Plus récemment, le père de Saleh se retrouve gravement blessé sous les décombres de la maison du grand père, et Saleh, sera 4 jours après à son tour touché. Il est blessé par les pierres s'écroulant d'une maison voisine frappée par un tir de roquette venu de la plaine. Saleh s'attache à souligner la drôlerie de cette répétition en soi dramatique (il y perdra tout de même deux doigts). Il termine son récit à la manière d'une bande dessinée, mimant un autre gamin qui, à distance du même char qui vient de lancer sa roquette sur Saleh, mâchonne un bout de bois, faisant semblant de fumer, puis le brandit en direction du char, lequel réplique en lui logeant une balle dans la jambe (« ils ont peur d'un bout de

bois ! », s'esclaffe Saleh), sur quoi un riverain, ouvrant la lucarne de sa salle de bain pour voir ce qui se passe, se fait couper l'oreille par une nouvelle balle... Saleh est à l'hôpital installé à coté de son père (dans la chambre jouxtant celle de « Jour de bois » et de « l'homme à l'oreille coupée »), il assure que ces aventures l'ont guéri de la peur, celle qu'il a eu quand il a senti « ses doigts partir »... Il espère sans doute que son père l'entendra.

**Rapport d'une mission internationale d'information
Naplouse, Jénine, avril 2002
Témoignages**



Naplouse, 15 avril 2002
Centre du croissant Rouge atteint par un missile. Vue de l'extérieur



Naplouse, 15 avril 2002
Pharmacie détruite à proximité de la vieille ville



Naplouse, 15 avril 2002
3 tombes dans le jardin de l'hôpital de Rafidia



Naplouse, 15 avril 2002
**Centre du croissant Rouge atteint par un missile
Vue de l'intérieur**



Naplouse, 15 avril 2002
**Destruction de la route reliant le camp de Balata à
Naplouse.**



Naplouse, 15 avril 2002
**Destruction de la route reliant le camp de Balata à
Naplouse**

Bombardement d'un centre de soins du Croissant Rouge

NAPLOUSE 15 avril 2002 18h00

Pierre SALY

"Nous sommes conduits dans le bâtiment d'une mosquée désaffectée, constituée par deux grandes pièces avec une hauteur importante sous la voute. Le bâtiment qui fait l'angle de deux rues est marqué par un très grand croissant rouge peint sur la façade. C'était un centre de soins provisoires du Croissant rouge. Il est visiblement hors d'état de remplir sa fonction. La raison en saute aux yeux : un énorme trou d'obus perce la façade en hauteur. L'impact de l'obus est visible sur le sol. Il est évident que ce bâtiment a été transpercé par un obus puissant venant du ciel. On nous affirme que le centre a été bombardé mais qu'heureusement il n'y a eu que des blessés à l'intérieur. Devant le centre une ambulance, marqué, sur le toit et le capot d'un énorme croissant rouge, est perforée de trous de projectiles. Manifestement son état indique que le véhicule a été atteint à l'endroit où il est présentement."



Naplouse, 15 avril 2002

Ambulance détruite devant le Centre du croissant Rouge



Naplouse, 15 avril 2002

Ambulance détruite devant le Centre du Croissant Rouge

Destruction d'une habitation et la mort de leurs habitants

NAPLOUSE 15 avril 2002 18H00 dans la vieille ville

Huguette Lagarde recueille le témoignage du Ghassan HAMDAN devant une maison détruite : dix personnes habitaient cette maison. Elle a été bombardée et un bulldozer a rasé les décombres en enterrant les rescapés vivants. 8 personnes dont une femme enceinte et trois enfants.

Témoignages du Dr Isham Elnana, chef du département gynécologie-obstétrique et du Dr Mohammad Sartawi, gynécologue.

Propos recueillis le 15/04/2002 à l'hôpital Rafidia à Naplouse par Caroline Serré.

Les Dr I. Elnana et M. Sartawi expliquent les conditions dans lesquelles ils ont dû travailler jusqu'à présent, en raison du couvre-feu total imposé sur la ville.

"Le fonctionnement de l'hôpital dépend du ministère de la Santé mais celui-ci ayant été complètement détruit, lors de l'offensive israélienne, une grande partie des personnes qui y travaillent actuellement sont des volontaires du Croissant Rouge palestinien. L'eau, coupée dans tout le reste de la ville, a tout de même pu être maintenue à l'hôpital.

La maternité de Naplouse couvre tout le nord de la Cisjordanie et le nombre de femmes ayant réussi à l'atteindre a terriblement chuté depuis le « blocus » israélien. Le Dr Elnana a fait une étude statistique entre la semaine qui a précédé l'escalade et celle qui l'a suivie :

- entre le 25/03/02 et le 31/03/02, 113 femmes sont arrivées à la maternité pour accoucher, contre 13 entre le 05/04/02 et le 11/04/02 (dont 5 par césarienne).

- entre le 25/03/02 et le 31/03/02, 25 femmes sont arrivées à la maternité pour saignement vaginal contre 3 seulement entre le 05/04/02 et le 11/04/02.

Depuis l'incursion israélienne, un grand nombre d'accouchements, en ville ou dans les villages alentours, doivent se faire à domicile, faute de pouvoir se déplacer jusqu'à la maternité. Une équipe médicale tente de donner par téléphone les instructions élémentaires à des proches des patientes afin qu'elles puissent accoucher chez elles (utilisation de couteau de cuisine ou de ficelle pour couper le cordon, etc...). Seules quelques-unes ont pu être assistées par un médecin ou une sage-femme. Une centaine de femmes ont pu ainsi mettre leur enfant au monde à leur domicile ou avec l'aide d'un médecin de proximité mais le taux de mortalité des enfants ou des mères suite à des complications ne peut être évalué.

On dénombre 257 cas de blessés ayant été conduits dans les différents services des hôpitaux de Naplouse, ainsi que 73 morts, chiffre provisoire tant que tous les corps n'ont pu être dégagés des décombres. Le couvre-feu total imposé à la ville rend impossible le déplacement et le travail des 12 ambulances que possède Rafidia. Tous les véhicules (qui portent encore les impacts des balles), toutes les équipes se sont fait tirer dessus et certains membres des services médicaux se sont fait arrêter.

De nombreuses personnes sont mortes des suites de leurs blessures, d'hémorragie, faute de soins immédiats, alors qu'elles auraient pu être sauvées. Un homme a dû subir une amputation de la jambe alors qu'il aurait pu y échapper. Un couple de personnes âgées est resté prisonnier des décombres de son domicile pendant plusieurs jours avant d'être amené à l'hôpital, gravement commotionné et traumatisé. Tous les centres médicaux secondaires étant fermés, les personnes atteintes de maladies chroniques ne peuvent avoir accès à leur traitement, les enfants ne peuvent être vaccinés...

Les autorités militaires interdisent l'enterrement des morts. 13 corps sont ainsi restés pendant 3 jours dans une mosquée du centre-ville transformée en hôpital d'urgence avant de pouvoir être enterrés.

La morgue de Rafidia étant saturée, des corps sont entreposés dans des camions frigorifiques.

Depuis 2 ou 3 jours, les véhicules profitent des rares levées du couvre-feu pour récupérer des corps dans la ville. On ne compte plus le nombre de disparus, dont on ne sait s'ils sont vivants ou morts. Et le nombre de blessés ne cesse de croître : les habitants devant sortir pour se réapprovisionner en nourriture et en eau (bien que les magasins soient vides depuis longtemps et qu'ils n'aient plus d'argent) et la levée du couvre-feu étant aléatoire, certains sortent par erreur et sont la cible des tirs israéliens.

**Rapport d'une mission internationale d'information
Naplouse, Jénine, avril 2002
Témoignages**



Naplouse, Hopital de Rafidia, 15 avril 2002
Cadavres d'enfants entreposés dans un camion frigorifique.



Naplouse, Hopital de Rafidia, 15 avril 2002
Cadavres d'enfants entreposés dans un camion frigorifique



Naplouse, Hopital de Rafidia, 15 avril 2002
Cadavres d'enfants entreposés dans un camion frigorifique



Naplouse, Hopital de Rafidia, 15 avril 2002
Cadavres d'enfants entreposés dans un camion frigorifique

L'attaque du camp

JENINE 18 avril 2002 16h00

Bruno DALBERTO

"Sur le camp même, quelques habitants s'aventurent pour nous raconter ce qu'ils ont vécu : à chaque fois le même récit ou il est question de la première attaque des hélicoptères, la résistance armée de Palestiniens, la charge des tanks, des bulldozers et de l'infanterie israélienne. Les exécutions sommaires au bas des maisons, des blessés achevés par des soldats, les fosses creusées par les bulldozers pour enterrer les corps, la destruction des habitations malgré la présence de vieillards, infirmes ou blessés, les corps déchiquetés par les chenilles des chars et des bulldozers. Le couvre-feu qui oblige la population à se terrer dans les ruines, ne pouvant

aider les survivants enfouis dans les décombres : toute une population terrorisée sans secours extérieurs, sans vivres, sans eau et sans nouvelles de leur famille, de leurs voisins."

Témoignage du Dr Jamal El Hamad, responsable de l'Union of Palestinian Medical Relief Center à Jénine.

Propos recueillis par Pierre Doury le 18 avril 2002 à Jénine.

"Alors que nous le questionnons sur le nombre de personnes tuées dans le camp, il nous répond que ce nombre est impossible à déterminer, d'abord parce que de nombreux hommes ont été enlevés par des soldats. Certains ont été tués, d'autres ont été arrêtés, d'autres encore ont été libérés dans différents villages. La plupart des habitants du camp l'ont quitté avant le début des combats, mais d'autres sont restés. Beaucoup de familles vivent chez des proches dans la ville, les autres sont concentrées dans quelques bâtiments. D'autre part, des personnes qui ont été tuées sont encore sous les décombres de leur maison. Mais un certain nombre de corps ont été emportés par les soldats.

Toutes ces raisons font qu'il est difficile de répondre à cette question. Je ne peux pas dire 300, parce que c'est peut-être 500, et je ne peux pas dire 500, parce que c'est peut-être 700. L'écart entre 300 et 700 est très important, car il est vraiment difficile de connaître exactement le chiffre. A cela s'ajoute le fait qu'il n'y a pas de recensement des personnes.

Nous lui demandons ce qu'il est advenu de la ville de Jénine pendant les combats. Le Dr El Hamad répond : "J'habite à environ 200 mètres du camp, et il ne nous est rien arrivé. Le quartier n'a pas été touché. Mais l'électricité a été coupée dès le premier jour, et n'a été rétablie qu'il y a 3 ou 4 jours, soit du 2 avril, date de l'entrée de l'armée israélienne jusqu'à aujourd'hui, 18 avril, environ deux semaines. La plupart des lignes téléphoniques ont été coupées dans la ville, et l'eau a commencé à manquer (sans électricité, les pompes ne pouvaient plus remplir les réservoirs, et le lieu de pompage était dans la zone occupée par les soldats israéliens). Il y a une zone dans la ville où il y a eu des combats, mais ils n'ont duré que 3 ou 4 jours. La résistance à l'intérieur de la ville n'a pas été forte. En fait, tout s'est déroulé dans le camp. Ça a été comme une véritable guerre. Nous regardions par les fenêtres et nous entendions le bruit des bombardements. Toutes sortes d'armes lourdes ont été utilisées, des bombardements ont été faits à, partir d'hélicoptères Apache ou de tanks. L'infanterie est également intervenue. Ça a été une guerre acharnée. Voilà ce que j'ai vu depuis chez moi."

Au premier jour de l'incursion, ils se sont emparés d'une école derrière chez moi. (...) Puis ils sont partis, car il n'y avait pas de résistance dans la ville. (...)"

Témoignage de Chivvis Moore recueilli le 18 avril 2002 par Pierre SALY

Mme Moore est une Américaine, d'une cinquantaine d'années, professeur d'anglais à l'université de Bir Zeit, volontaire de l'UPMRC (Union of Palestinian Medical Relief Centers) à Jénine. Elle fut la première personne à pénétrer dans le camp de Jénine après le massacre perpétré par l'armée israélienne.

"Je suis entrée dans le camp à pied, il n'y avait aucun autre travailleur sanitaire, et à ce moment-là, il était interdit à quiconque de rentrer dans le camp. Ce que j'ai vu en entrant dans le camp, c'est que tout le monde était à l'intérieur des maisons, c'était le couvre-feu strict, et toute personne qui sortait était immédiatement la cible de tirs. Tout d'abord, j'ai pensé qu'il n'y avait personne dans le camp, mais en montant la côte du camp, il y avait des gens qui se montraient aux fenêtres, et qui m'invitaient à rentrer à l'intérieur des maisons, et à l'intérieur des maisons, je trouvais souvent 25 personnes terrées dans une maison, 15 dans une autre, au total, il y avait environ 200 personnes dans ce quartier du camp qui se terraient dans des maisons. On ne pouvait pas forcément se rendre compte s'il y avait des gens, car parfois c'était le toit qui manquait, parfois le plancher, parfois c'était l'escalier. A ce moment-là, ni le personnel de la Croix-Rouge, ni des Nations-Unies, ni d'aucun service de secours n'était autorisé à entrer [dans le camp]. J'y ai trouvé des gens qui n'avaient pas d'eau, pas de nourriture, et qui m'ont demandé s'il était possible de leur apporter quelque chose. Ils m'ont fait état de nombreuses victimes, de nombreux blessés, ainsi que du fait que de nombreux corps étaient encore ensevelis sous les décombres. Des personnes à différents endroits du camp ont décrit la situation exactement dans les mêmes termes, alors qu'ils n'avaient pas pu communiquer entre eux, puisqu'ils n'avaient plus de téléphone, plus de batteries [pour les téléphones portables], et qu'ils ne pouvaient pas sortir pour se rencontrer. On m'a rapporté que des gens avaient été alignés le long des murs, les mains en l'air ou dans le dos, et fusillés. Une chose que l'on m'a racontée sans cesse, c'est qu'après les premiers bombardements par les hélicoptères Apache, il y a eu une résistance dans le camp. A partir du moment où cette résistance s'est manifestée, les Israéliens sont entrés dans le camp avec leurs tanks et leurs bulldozers, et ils ont tué de nombreuses personnes qu'ils ont ensevelies sous les décombres. La puanteur était très forte dans le camp, et le chef local de l'UNRWA m'a dit aujourd'hui même qu'il était très difficile de repérer les corps avec des chiens parce qu'ils ont été tellement déplacés par les bulldozers, que l'odeur s'est répandue partout, et qu'il est très difficile de localiser ces corps. Ce qui est arrivé à plusieurs reprises, bien que l'on ne connaisse pas de chiffres, c'est que des fosses communes ont été creusées par les bulldozers, et des corps ont été entassés dans ces fosses, dans certains cas, on parlait de 10 corps, dans d'autres de 20 corps, le chiffre n'est donc pas certain, mais cela s'est fait. Par ailleurs, les canalisations d'eau ont été brisées, l'eau a remonté à de nombreux endroits, comme on peut le constater dans le camp.

Une de mes tâches est d'essayer de tenir un compte des personnes tuées, mais pour le moment, c'est impossible. Parmi les victimes, je connais le cas d'une femme de 60 ans qui a été tuée par un missile qui est tombée sur sa maison, c'était une handicapée mentale. Un tank est arrivé, à ordonné aux gens de sortir de la maison car elle allait être démolie, tout le monde s'est précipité hors de la maison, mais une personne est restée, car elle ne pouvait pas se déplacer. Une femme s'est précipitée sur les tankistes, pour leur montrer une photo de son fils qui était handicapé, mais les soldats ont continué et détruit la maison. Beaucoup de gens ont préféré garder leurs blessés, car l'armée israélienne arrêtaient les blessés qui lui étaient remis. Pour cette raison, on n'est pas sûr du nombre des blessés. Les soldats israéliens ont insisté pour accompagner les personnels des secours ; personnellement, j'ai refusé qu'ils m'accompagnent. Mais par la suite, ils sont intervenus auprès des blessés, et j'ai entendu des coups de feu. Il est toujours difficile de savoir combien de blessés sont encore dans les maisons, combien sont morts, bien que les gens reconnaissent maintenant le Croissant Rouge, les Nations-Unies, etc, et que la peur est moins grande qu'aux premières heures.

J'ai vu des morceaux de corps, un pied quelque part et un autre ailleurs, des morceaux d'un enfant à différents endroits. Une famille m'a suppliée d'intervenir pour sauver quelqu'un qui était sous les décombres, et qui par son téléphone portable avait pu appeler à l'aide. Une femme a bravé le couvre-feu pour m'accompagner là où était cette personne. Nous avons creusé avec nos mains pour essayer de dégager la personne qui était en-dessous. Nous n'avons pas pu lui parler, ni entrer en contact avec elle. Puis nous avons senti l'odeur de la mort...

Selon les témoignages des gens que j'ai vus, il y a donc eu les victimes des bombardements, les victimes des obus des chars, ceux qui sont morts dans l'effondrement de leur maison ; à cela s'ajoute le fait que les bulldozers ont à nouveau remué tout ça, déplacé ces cadavres. C'est une confusion extrême.

Toutes les personnes atteintes de maladies chroniques ou nécessitant un traitement régulier n'ont pu avoir accès à ces traitements, sauf grâce aux interventions ponctuelles que nous avons pu faire ici ou là.

Un autre problème important, c'est que beaucoup d'enfants n'ont pas reçu l'alimentation nécessaire pour leur croissance au moment opportun, et que cela aura des conséquences sur leur santé, c'est une des raisons pour lesquelles nous faisons un effort particulier pour apporter aux enfants la nourriture adaptée.

Il est difficile de se rendre compte de l'ampleur de ce qui s'est passé. Le premier jour où nous sommes entrés dans le camp, les gens de la Croix-Rouge et des Nations-Unies étaient comme hébétés et erraient dans le camp, faute de pouvoir rien faire. Ils ont d'abord essayé de trouver les blessés, mais ils les trouvaient pas, pour les raisons que j'ai déjà dites. Ils ont cherché à récupérer les cadavres, mais c'était également très difficile. A présent, il a pu se mettre en place un programme pour essayer de retrouver les corps et pour apporter de la

nourriture et des médicaments. Une équipe suisse et une équipe norvégienne sont arrivés sur place, spécialisées dans le dégagement des décombres, avec un gros équipement. Ils commencent par enlever les gros morceaux en équilibre instable, qui présentent un danger pour les sauveteurs.

Hier, si je me souviens bien, les Palestiniens ont pu faire venir 3 ou 4 bulldozers pour effectuer ces opérations durant le levée du couvre-feu, de 14 ou 15 heures jusqu'à 18 heures, je ne me souviens plus exactement.

Quand la levée du couvre-feu a été annoncée, les gens sont sortis et se sont répandus dans les rues, à la recherche de leurs proches, parfois en se guidant à l'odeur des cadavres à l'endroit où ils savaient que leurs proches avaient été ensevelis par les bombardements. J'ai vu des gens qui recherchaient des proches à l'emplacement de leur maison, ou plutôt de ce qu'ils pensent être l'emplacement de leur maison, parce que le sol a été tellement bouleversé qu'il est parfois difficile de savoir où est l'emplacement exact de leur maison, retrouvant des lettres, un oreiller ensanglanté, sans savoir à qui appartenait ce sang, retrouvant des photos, en creusant les gravats pour retrouver des traces de leurs vies.

Grâce aux bulldozers, on a retrouvé des corps, mais l'état de décomposition était si avancé qu'il n'était pas possible de se rendre compte de qui il s'agissait.

On a retrouvé un pied d'enfant, ou encore un torse entier, sans savoir à qui ils appartenaient.

J'ai pu observer à deux endroits des corps dont il ne restait que la peau, car les bulldozers étaient tellement passés et repassés dessus, que les corps s'étaient désagrégés, et qu'il ne restait plus que la peau. Le spectacle auquel j'ai assisté était donc de ces gens qui cherchaient qui un père, qui une mère, qui un enfant, ainsi que de corps brûlés par les grenades incendiaires que les soldats avaient lancées à l'intérieur des maisons".

Rapport d'une mission internationale d'information
Naplouse, Jénine, avril 2002
Témoignages



Camp de Jénine, le 18 avril 2002.



Camp de Jénine, le 18 avril 02.



Camp de Jénine, le 18 avril 02.



Camp de Jénine, le 19 avril 2002.



Camp de Jénine, le 18 avril 02.



Camp de Jénine, le 18 avril 02.



Camp de Jénine, le 18 avril 02.



Camp de Jénine, le 18 avril 2002.

Camp de Jénine, le 18 et le 19 avril 2002

Destruction d'infrastructures civiles

RAMALLAH le 21 avril 2002

Marie Claude Bouyssi visite le "Health Development Information Policy" où elle constate les destructions infligées : ordinateurs détruits, disques durs emportés et dossiers brûlés.

Elle rencontre le Dr Mohammed ISKAFI, directeur des urgences. Le dernier étage de ses locaux a été détruit par plusieurs obus. Les soldats ont, selon lui, empêché les ambulances de circuler et leurs tiraient dessus. Les soldats l'auraient utilisé comme bouclier humain lorsqu'ils ont pénétré dans ses locaux. Il y aurait eu 30 morts, 250 blessés au moins et 1200 arrestations.

Le récit de M Mohamed Abou Khaled, directeur de l'hôpital de JENINE:

Recueilli le 23 avril 2002 par Alexandrine BARONTINI, Pierre SAUDECERRE et David LEBIHAN

Dès le début (02/04/2002) l'hôpital s'est préparé à l'invasion, quand l'armée a attaqué tout le monde était à son poste. Les 3 et 4 avril : 44 blessés et 4 tués. Le 4 dans l'après-midi : les chars ont encerclé l'hôpital (22 chars) et ont détruit l'ambulance (photo jointe) et une voiture stationnées devant l'hôpital. L'armée a interdit à quiconque d'entrer ou sortir de l'hôpital. Interdiction pour les ambulances de bouger. Accord entre l'armée, la Croix rouge et le Croissant rouge pour ne laisser entrer que les blessés dont l'identité est connue. Une ambulance essayant de sauver un enfant a été frappée par un missile qui a tué le dr. Khalil Sliman. L'hôpital porte maintenant son nom.

Nuit du 4 : attaque de l'hôpital (11 obus de chars). Les frappes ont touché une chambre de malades et une salle du personnel.

L'électricité a été coupée dès le 1er jour, le générateur de secours a brûlé. Conséquence : 20h sans électricité, aucun travail possible. L'autorisation de réparer n'a été donnée par l'armée qu'au bout de ces 20h. Entre temps un petit générateur a été amené, permettant le fonctionnement de la banque du sang et de quelques lumières.

La permission d'entrer dans le camp n'a été accordée aux responsables de l'ONU et de la croix rouge que le 15/04.

Trois balles ont traversé le bureau du directeur de l'hôpital dans lequel nous recueillons ce témoignage. Il s'y tenait alors une réunion. Les traces de tir sont encore visibles.

Le personnel soignant n'a pu rentrer dans le camp que sous escorte de l'armée pour récupérer uniquement trois cadavres.

Après discussion ils ont réussi à pénétrer un peu plus loin dans le camp. L'armée leur a dit « vous prenez vos responsabilités si vous continuez votre exploration », ils les ont prises et dans les vingt premiers mètres ont trouvé quatre nouveaux corps puis sept autres quinze mètres plus loin, l'odeur les a aidés dans leur recherche.

Un expert de la croix rouge (anglais) leur a dit qu'ils ne pouvaient pas aller plus loin faute de matériel, les maisons menaçant de s'écrouler à chaque instant sur les sauveteurs.

Selon le directeur de l'hôpital, un camion frigorifique de 12 mètres faisait l'aller-retour Haifa-Jenine deux fois par jour afin d'évacuer discrètement les corps. Toute la semaine l'équipe médicale n'a cru qu'à des transports de vivres, mais le dernier jour, le directeur a constaté de ses yeux la présence de cadavres dans ce camion.

La première estimation du directeur de l'hôpital est de 300 à 400 disparus. On ignore combien ont été emmenés à Haifa et combien sont encore sous les décombres. L'armée a laissé la majorité des blessés mourir ou les a emmenés pour les torturer.

Le directeur a également subi de la torture psychologique : il a été convoqué dans le QG de l'armée israélienne à Jenine, à deux pas de l'hôpital, là le commandant des opérations militaires, lui-même médecin, lui demande de diagnostiquer l'état de trois prisonniers blessés. Diagnostic : un des blessés est dans un état grave et a besoin d'une intervention chirurgicale urgente. Le directeur de l'hôpital propose alors de soigner le blessé et de le restituer aux militaires ensuite, mais ceux-ci refusent et le congédient.

Autre exemple : un blessé a agonisé plusieurs jours devant la porte de l'hôpital, l'armée interdisant au personnel médical de lui venir en aide.

Pour enterrer les morts dans le jardin de l'hôpital, il fallait une autorisation spéciale de l'armée, ils sont passés outre: "nous les avons enterrés momentanément dans le jardin avant de pouvoir les enterrer dans le cimetière".

Rapport d'une mission internationale d'information
Naplouse, Jénine, avril 2002
Témoignages



Jénine, Hopital de l'UNRWA, 19 avril 2002
Hall d'entrée criblé d'éclat d'une grenade à fragmentation



Jénine, Hopital de l'UNRWA, 19 avril 2002
Hall d'entrée



Jénine, Hopital de l'UNRWA, 19 avril 2002
Rez-de-chaussée



Jénine, Hopital de l'UNRWA, 19 avril 2002
Bureau mitraillé, 1^{er} étage



Jénine, Hopital de l'UNRWA, 19 avril 2002
Véhicule de l'ONU, pneus crevés, moteur cassé.

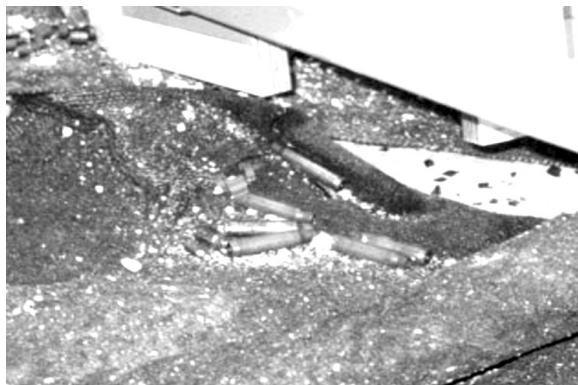


Jénine, Hopital de l'UNRWA, 19 avril 2002
Bureau mitraillé, 1^{er} étage

Rapport d'une mission internationale d'information
Naplouse, Jénine, avril 2002
Témoignages



Jénine, Hopital de l'UNRWA, 19 avril 2002
Impacts de balles



Jénine, Hopital de l'UNRWA, 19 avril 2002
Douilles de fusils M-16, interieur du centre



Jénine, Hopital de l'UNRWA, 19 avril 2002
Pèse-bébé criblé de balles



Jénine, Hopital de l'UNRWA, 19 avril 2002
Blouse de médecin trouée par des balles, tirées probablement à bout portant.



Jénine, Hopital de l'UNRWA, 19 avril 2002
Plafond du hall d'entrée criblé d'éclat d'une grenade à fragmentation



Jénine, Hopital de l'UNRWA, 19 avril 2002
Porte au 1^{er} étage donnant accès aux salles de soin et aux bureaux.

Rapport d'une mission internationale d'information
Naplouse, Jénine, avril 2002
Témoignages



Jénine, Hopital de l'UNRWA, 19 avril 2002
Bouteille d'oxygène détruite par une balle



Jénine, Hopital de l'UNRWA, 19 avril 2002
Porte au 1^{er} étage

**Rapport d'une mission internationale d'information
Naplouse, Jénine, avril 2002
Témoignages**



Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien (CCIPPP)

La Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien (CCIPPP) est un mouvement qui appelle à une intervention citoyenne internationale en Palestine. L'engagement des citoyens du monde est la seule alternative face à la défaillance des instances officielles internationales et aux menaces générées par la radicalisation de la politique militariste du gouvernement israélien.

Depuis juin 2001, date de la première mission, et jusqu'à ce jour, un an plus tard, 17 missions sont parties en Palestine, composées de plusieurs centaines de citoyen(ne)s de tout âge, profession, origine, région et sensibilités politiques ou intellectuelles. Ces missions ont pu constater les faits avancés de l'occupation, de la colonisation, du système de domination, de discrimination et d'apartheid auquel est assujéti le peuple palestinien. Elles ont également pu intervenir dans des cas de solidarité active et non violente avec la lutte quotidienne du peuple palestinien, sur des checks points, à l'entrée des villes ou des camps de réfugiés, en se constituant comme boucliers humains dans l'hôpital de Ramallah ou dans le QG du président Arafat, en se rendant aux camps de Askar et de Balata encore sous couvre-feu, ou dans le camp de Jénine au lendemain du massacre. Les membres de ces missions reviennent pour témoigner de ce qu'ils ont vu, entendu et vécu et contribuent ainsi à la reconstitution du mouvement international de solidarité avec la lutte du peuple palestinien pour ses droits.

Adresse postale de la CCIPPP: 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris

Tel. et télécopie : 01 42 54 71 23

E-mail : ccipp@club-internet.fr

Site : www.protection-palestine.org

Contact presse : Caroline Serré

carococoon@hotmail.com

01 48 06 17 62 / 06 63 73 37 21

**Avec le soutien de la Fédération internationale des ligues des droits de
l'Homme (FIDH)**

Imprimerie de la FIDH - Dépôt légal mai 2002 - Commission paritaire N°

0904P11341 - ISSN en cours / n°332

Fichier informatique conforme à la loi du 6 janvier 1978 (Déclaration N° 330 675)